

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LES AXES ROUTIERS RN2 ET RN3 - ANALYSE DE L'IMPACT DU TRANSPORT DE MARCHANDISES - 2025

> L'ÉTUDE EN BREF :

- **Objet** : évaluation de l'impact du trafic routier sur la qualité de l'air
- **Territoire** : RN2 et RN3 (Bellefontaine, Case-Pilote, Le Carbet, Saint-Pierre, Le Morne-Rouge)
- **Période** : 24 février au 2 juin 2025
- **Cadre** : programme d'actions AIR CAP Nord

> POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

Les RN2 et RN3 sont des axes structurants du nord de la Martinique, empruntés quotidiennement par un trafic important, notamment de poids lourds.

Cette étude, réalisée dans le cadre du Programme AIR de CAP Nord, vise à évaluer l'influence de ce trafic sur la qualité de l'air.

> PRINCIPAUX RÉSULTATS

L'étude repose sur deux approches complémentaires : des mesures en continu à Saint-Pierre et une cartographie du NO₂ réalisée sur 100 points le long des RN2 et RN3.

Mesures en continu (Saint-Pierre) :

- **NO₂ et SO₂** : concentrations faibles, conformes aux normes.
- **PM10** : valeurs limites respectées ; influence des épisodes de brume de sable.

Cartographie du NO₂ (100 points) :

- **Aucun dépassement de la valeur limite annuelle.**
- 14 points dépassent la recommandation de l'OMS.
- Les niveaux les plus élevés sont observés dans les zones de ralentissement.

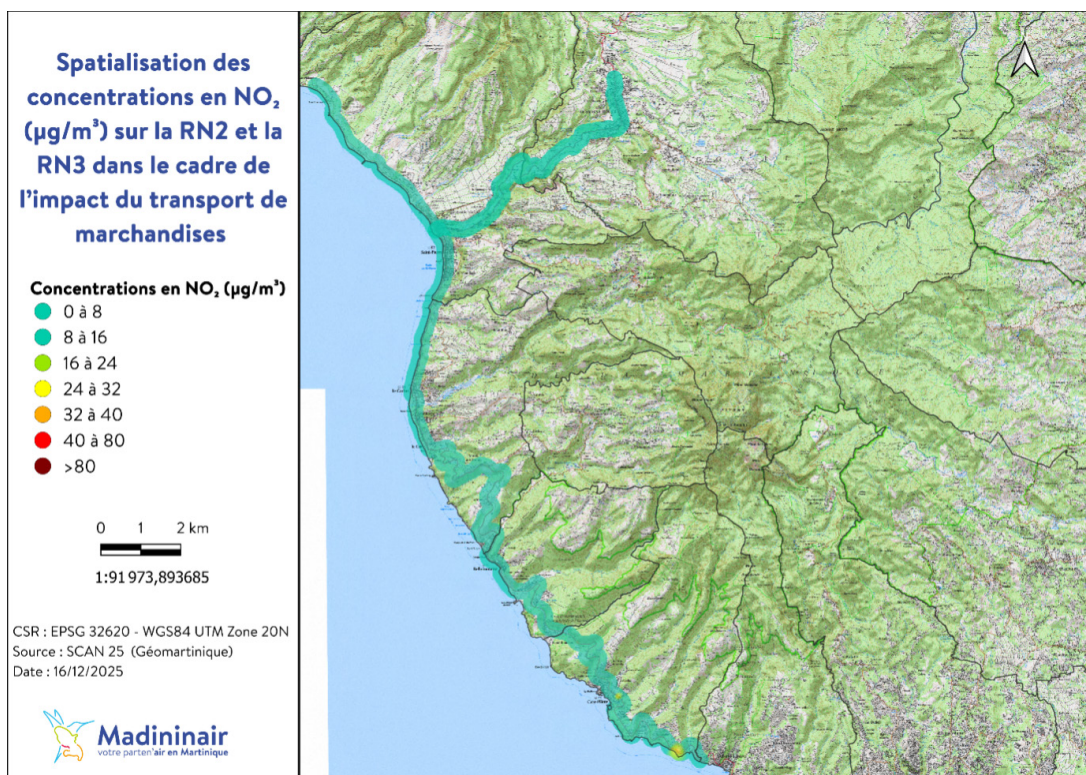
AIR, SANTÉ ET RÉGLEMENTATION : BIEN COMPRENDRE

Polluant de l'air : dioxyde d'azote NO₂

- Valeur limite actuelle (France/Europe) : 40 µg/m³ en moyenne annuelle
- Nouvelle valeur limite à l'horizon 2030 (France/Europe) : 20 µg/m³ en moyenne annuelle
- Valeur recommandée par l'OMS* : 10 µg/m³ en moyenne annuelle

* Organisation Mondiale de la Santé





> COMMENT L'ÉTUDE A ÉTÉ RÉALISÉE

Deux dispositifs complémentaires ont été mis en œuvre :

- **Un site fixe de mesure à Saint-Pierre**, permettant de suivre en continu les concentrations en NO₂, NO_x, PM10 et SO₂ du 24/02 au 19/05/2025.
- **100 points de mesure par tubes passifs** du 07/04 au 02/06/2025 implantés le long des RN2 et RN3, afin de cartographier les concentrations en NO₂ et d'identifier les secteurs les plus exposés.

LES CLÉS POUR AGIR

A l'échelle collective

- Intégrer la qualité de l'air dans les projets de mobilité et d'aménagement.
- Optimiser les flux de transport sur les axes structurants.
- Réduire les ralentissements dans les secteurs les plus exposés.
- Encourager des modes de transport moins émetteurs.

A l'échelle individuelle

- Privilégier les transports en commun lorsque cela est possible.
- Recourir au covoiturage pour les trajets réguliers.
- Entretenir son véhicule afin de limiter ses émissions.



Accéder au rapport complet sur le site de Madininair.
Scannez le QR code pour y accéder directement.

ÉTUDE RÉALISÉE PAR



Madininair
31, rue du Professeur Raymond Garcin
Allée des Pruniers
97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 60 08 48
info@madininair.fr
www.madininair.fr

